

Département de la Loire-Atlantique
Commune de **Saint-Julien-de-Vouvantes**

PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION N°2

Dossier d'approbation

Orientations d'aménagement créée

Secteur 1AU Lotissement « Les Jardins » Zone Ouest

Cette opération s'inscrit dans un projet global lié à la volonté de créer un nouveau point de centralité dans le bourg. L'espace libre de 4500 m² situé entre la zone 1AU et le bourg devra proposer une opération mixte (ex : espace de circulation, stationnement, espace arboré, équipement public, petite opération d'habitat dense,) avec un traitement qualitatif de l'espace public symbolisant l'ambiance « centre-bourg ».

La densité minimum à respecter dans le cadre de la zone 1AU est de 15 logements / ha. L'opération veillera à proposer un panachage dans la taille des terrains et dans les formes urbaines. Les lots les plus petits seront prioritairement créés au Nord de la zone, en cohérence avec un tissu urbain plus dense en direction du centre-bourg. Le futur quartier d'habitat veillera à prévoir des dessertes connectées aux amorces existantes à l'Est depuis le lotissement des jardins.

